

Actions DREAL 2016



La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) contribue, auprès du préfet de région, à promouvoir la dynamique d'un développement durable de la région des Pays de la Loire. Fortes de leur professionnalisme et de leur engagement, les équipes œuvrent au quotidien pour préserver les ressources naturelles et valoriser la richesse de notre environnement, assurer la protection de tous face aux risques technologiques ou naturels, promouvoir la transition énergétique et permettre à chacun l'accès au logement et à la mobilité. Ainsi, auprès des autres acteurs du territoire, la DREAL se mobilise pour répondre aux grands enjeux et défis socio-économiques et environnementaux. Je souhaite ici vous présenter certaines de ses actions phares menées en 2016.



Annick Bonneville,
directrice

Mettre en œuvre la transition énergétique en Pays de la Loire

●●● Favoriser l'électricité renouvelable

Feu vert pour le parc éolien en mer de Saint-Nazaire, premier des deux futurs parcs éoliens offshore de la région à être autorisé. Ce parc, dont la mise en service est prévue pour 2020, devrait produire 1,735 TWh/an, soit environ 20% de la consommation électrique actuelle du département de Loire-Atlantique.

La DREAL a instruit les autorisations relatives au raccordement électrique en mer et à terre, qui ont été délivrées à l'été 2016.

Les liaisons électriques de ce parc de 80 éoliennes en mer (de 6 MW chacune) représentent :

- 120 km de câbles inter-éoliennes ;
- un poste électrique en mer ;
- une liaison sous-marine de 33 km pour relier le parc à la côte ;
- un poste de jonction entre les liaisons sous-marines et souterraines ;
- une liaison souterraine de 28 km pour relier le réseau de transport d'électricité.



Mettre en œuvre la transition énergétique en Pays de la Loire

- Mettre à disposition des acteurs de la région, les informations et chiffres clés de la transition énergétique

La troisième publication du dispositif régional d'observation partagée énergie climat (DROPEC), parue en novembre s'inscrit dans une dynamique à l'échelle régionale et met l'accent sur les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), et sur le nouvel inventaire (BASEMIS) qui fournit les consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre et émissions polluantes des principaux secteurs d'activité dans la région.



- Encourager les initiatives locales pour réduire les besoins énergétiques, développer la mobilité décarbonée, et les énergies renouvelables

L'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) poursuit son développement en Pays de la Loire. Fin 2016, ce sont :



26

lauréats

23

millions d'euros du fonds de la transition énergétique engagés

plus de
100

communes impliquées

...qui mettent en œuvre des actions telles que la rénovation énergétique ou la construction de bâtiments à énergie positive. Cela peut concerner des écoles, des salles des fêtes ou de sport, la construction de pistes cyclables, le développement de la mobilité électrique, ...

La DREAL anime la communauté régionale de travail TEPCV et gère les financements, en lien avec la Caisse des Dépôts.

- Accompagner la mutation du transport routier dans la transition énergétique

A l'occasion de l'inauguration du salon professionnel du transport routier TECHNOTRANS 2016 le 13 octobre, la DREAL a mis l'accent sur l'engagement des entreprises de transport routier de marchandises en Pays de la Loire dans la transition énergétique avec :

- ➔ depuis 2010, 118 chartes « Objectif CO₂ » signées, concernant plus de 8000 véhicules (environ 25 % du parc en service dans la région) et permettant l'économie de plus de 50 000 t de CO₂. 3 ré-engagements de chartes « objectif CO₂ » des Transports RABOUIN (44), GABORIT (49) et REPUSSARD (72) ont été signés à cette occasion ;
- ➔ l'obtention par 4 entreprises du nouveau label national « Objectif CO₂ » : (transports BREGER (53), DERVAL (49), RAUTUREAU (85) et REPUSSARD (72)) témoignant de l'atteinte d'un haut niveau de performance CO₂ et d'une exemplarité pour l'ensemble du secteur.



Laurent Migraux - Terra



Laurent Migraux - Terra

Protéger et valoriser la richesse de notre environnement

- Encourager les actions de reconquête de la qualité de l'eau

Après l'adoption du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021, la DREAL a accompagné sa déclinaison dans les départements à travers les plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT). Des actions de sensibilisation des différents acteurs ont également été menées, sur la nécessaire reconquête de la qualité de l'eau en Pays de la Loire.

11%

des masses d'eaux superficielles en bon état écologique en Pays de la Loire

- Protéger les espèces menacées d'extinction

Le sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* est un petit crapaud menacé d'extinction en France. Il bénéficie pour cette raison d'une protection liée à un plan national d'actions (PNA). Cette espèce prospère sur la carrière de Ségrie en Sarthe grâce au travail conjoint de la Cemex et de la ligue de protection des oiseaux (LPO) de la Sarthe. La DREAL définit des modalités d'aménagement, afin de créer des milieux favorables à l'espèce dans les mares non submergées de la carrière lors de la remise en état du site.



Sonneur à ventre jaune - DREAL Pays de la Loire

- Protéger les espaces naturels

Le premier plan de gestion de la réserve naturelle de la Belle Henriette en Vendée a reçu un avis favorable du Conseil national de protection de la nature (CNPN) le 13 décembre 2016. Cette réserve a été créée le 31 août 2011 pour protéger l'une des dernières lagunes naturelles du littoral atlantique. Cet espace naturel, mouvant et fragile, est un des rares témoins des mécanismes géomorphologiques et biologiques naturels des côtes sableuses atlantiques, particulièrement dynamiques ces dernières années.

- Garantir le maintien ou l'atteinte du bon état écologique du milieu marin

Le plan d'action pour le milieu marin de la sous-région marine Golfe de Gascogne (Atlantique) pris en application de la directive cadre stratégie pour le milieu marin, a été finalisé en 2016. A compter de 2017, la DREAL sera mobilisée afin de mettre en œuvre concrètement des actions inscrites dans le plan.



Reserve naturelle de la Belle Henriette - DREAL Pays de la Loire



Assurer la sécurité des populations...

●●● Prévenir et encadrer les risques industriels

Publication d'un état de l'environnement industriel

D'un format renouvelé, ce descriptif du tissu industriel régional complète d'autres outils de diffusion de l'information sur les thèmes des déchets, de l'eau, de l'air ou les risques accidentels, du profil environnemental mais également des systèmes d'information géographique tels que Sigloire (géocalisant par exemple les sites et sols pollués). Ces outils sont disponibles sur le site internet de la DREAL.

Mener des inspections ciblées

En complément des contrôles sur les installations régulièrement autorisées, l'inspection des installations classées mène des interventions sur les filières illégales présentant des enjeux de sécurité importants. Des actions ont notamment été réalisées afin de détecter des installations illégales parmi les dépôts pyrotechniques, les casses-automobiles, les centres de stockages de déchets inertes, ou de traitement des équipements électriques ou électroniques.

Plus de **4000** installations classées relevant du régime d'autorisation ou d'enregistrement font l'objet de contrôles réguliers par les inspecteurs des installations classées.



Accident de pipeline (44) - DREAL

Gestion des suites de l'accident de pipeline de Sainte-Anne sur Brivet (44)

En avril 2016, une trancheuse travaillant à l'enterrement de lignes électriques perfore le pipeline reliant la raffinerie de Donges (44) au dépôt de Vern-sur-Seiche (35). 400 000 litres de gasoil s'écoulent vers les milieux naturels, et aux abords d'une dizaine de maisons particulières du hameau. Outre l'implication dans la cellule de crise, les services de la DREAL ont mené l'enquête administrative visant à déterminer les responsabilités des différents acteurs impliqués dans cet accident. Ils ont aussi assuré la coordination technique de la cellule post-accidentelle visant à encadrer les opérations de dépollution et le suivi environnemental.

●●● Prévenir et encadrer les risques naturels

L'inondation est le premier risque naturel au niveau national mais également au niveau régional. Ces dernières années, la région a connu d'importants phénomènes de tempêtes tels que Xynthia.

Le service de prévision des crues et d'hydrométrie a été mobilisé à l'occasion des crues de fin mai – début juin 2016. Certains cours d'eau du territoire ont connu des crues localement importantes et les débits de la Loire, exceptionnels pour la saison, ont provoqué des dégâts agricoles. Pendant cet épisode, près de 50 jaugeages (mesure des débits) ont été effectués sur le territoire par la DREAL. L'astreinte de prévision a été renforcée pour la surveillance notamment de la Sèvre Nantaise, du Loir aval et de la Loire. Parmi les rivières suivies, 4 ont connu une crue plus que décennale (dont une estimée à cinquanteennale).

●●● Veiller à la sécurité routière et au respect des réglementations du transport routier

La lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale dans le domaine des transports routiers est une priorité des services de l'État qui a fait l'objet d'une convention de coopération signée entre la DREAL et la DIRECCTE.

- 109** centres de contrôles techniques poids lourds et véhicules légers visités
- 306** supervisions de contrôleurs techniques poids lourds et véhicules légers
- 765** opérations de contrôles sur route, représentant 5577 véhicules contrôlés

Permettre à tous de se loger

●●● Construire du logement social pour répondre aux besoins

Avec 6940 logements sociaux financés en 2016, dont 50 % en zone tendue, le niveau de production est le meilleur depuis le plan de relance de 2010 et confirme la tendance de ces dernières années. Ceci permet de créer une offre nouvelle de logements sociaux là où les besoins sont les plus importants (Nantes métropole, littoral...).



●●● Lutter contre la précarité énergétique des ménages modestes et adapter le logement aux besoins des personnes âgées

3^{ème}

meilleure année en termes de volume de logements rénovés thermiquement depuis le début du programme Habiter mieux en 2011

2900

logements rénovés thermiquement pour 27 M€

1630

logements adaptés au maintien à domicile des personnes âgées pour 4,3 M€

●●● Informer les citoyens sur le risque radon dans leur logement

La majeure partie des communes est concernée par un risque radon moyen ou important. Or près de 60 % des habitants de la région n'en ont jamais entendu parler. Gaz rare incolore, inodore, le radon a comme principal défaut d'être radioactif. Afin de sensibiliser le grand public sur cette thématique, la directrice de la DREAL, déléguée territoriale de l'autorité de sûreté nucléaire et le directeur général adjoint de l'Agence régionale de la santé (ARS) ont présenté la situation du risque radon en région lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Nantes le 4 novembre 2016.



●●● Soutenir le secteur de la construction par les aides à la rénovation thermique dans le bâtiment

La DREAL a confié à la cellule économique régionale de la construction (CERC) une étude relative aux impacts des aides de l'État à la rénovation thermique des logements.

Cela a permis de mettre en évidence que ces aides représentent :



5000

emplois directs

3800

emplois indirects

550

millions d'euros générés

Accompagner l'aménagement et développer l'intégration des territoires

●●● Développer la mobilité des citoyens

En concertation avec le nouvel exécutif du Conseil régional, un avenant au contrat de plan Etat-Région a été négocié durant l'année 2016. Il se traduit notamment sur le volet mobilité par le financement du projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges. D'autres opérations sont ajustées, soit en termes de programme (ligne ferroviaire Nantes-Angers-Sablé), soit en termes de plan de financement (rénovation de la ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux, deuxième phase de modernisation de la ligne ferroviaire Nantes-Pornic-St Gilles, rénovation de la ligne Clisson-Cholet, protections phoniques le long de la RN171 à Trignac, déviation de Moulay-Mayenne sur la RN162). Cet avenant devrait être signé, après avis de l'autorité environnementale, début 2017.

●●● Consulter la population

La DREAL a consulté les citoyens sur le parti d'aménagement du périphérique nantais du 2 mai au 3 juin 2016. Cette consultation a suscité un fort engouement avec 10 000 visites du site internet dédié et 460 contributions. La variante la plus ambitieuse en terme d'aménagement estimée à 213 M€, a été plébiscitée.



●●● Aménager le réseau routier national

La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage du réseau routier national. Le préfet de région a inauguré le 14 mars 2016 la deuxième tranche de la déviation de Moulay-Mayenne sur la RN 162, en présence des présidents du Conseil régional, du Conseil départemental de Mayenne et de la communauté de communes de Mayenne communauté.



Repenser la ville d'aujourd'hui pour créer celle de demain

●●● Mettre en place le nouveau programme national de rénovation urbaine

Dans le cadre des objectifs de transformation des quartiers et de mixité sociale de la politique de la ville, la DREAL a proposé, avec les Directions Départementales des Territoires (et de la Mer), la répartition d'une enveloppe de 24,3 M€ de subventions et 13,2 M€ de prêts bonifiés pour les 9 projets d'intérêt régional (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Saumur, Laval, Le Mans, Fontenay-le-Comte, La-Roche-sur-Yon).



Promouvoir le développement durable

●●● Mise en place de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE)

Afin de renforcer leur indépendance, les décisions et avis rendus par les autorités environnementales locales sur les plans et programmes, sont désormais confiés à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), et non plus aux préfets de bassin, de région ou de département en fonction des plans et programmes.

En octobre 2016, une convention définissant les modes de fonctionnement a été signée entre la MRAE des Pays de la Loire et la DREAL. La division concernée de la DREAL est désormais sous l'autorité fonctionnelle de cette mission pour les décisions et avis sur différents plans et programmes, lorsqu'ils sont soumis à évaluation environnementale ou à examen préalable au cas par cas. Cela concerne, par exemple, le schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE), les plans climat air énergie territoriaux et les documents d'urbanisme des collectivités (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, cartes communales).



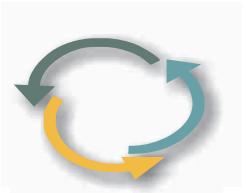
Signature de la convention MRAE

●●● Club PLUi régional

Le 10 juin 2016, à Nantes, une journée du club "Plan local d'urbanisme intercommunaux" (PLUi) en Pays de la Loire était à nouveau organisée par la DREAL, en lien avec les cinq directions départementales des territoires et en partenariat pour l'organisation et l'animation avec les trois agences d'urbanisme de la région et le CEREMA Ouest. Cette journée a réuni une cinquantaine de participants de tous les départements sur le thème de la consommation d'espace et de la densité dans le PLUi : "quels enjeux, quelles méthodes, quels outils ?" Le choix de ce thème est directement issu du questionnaire adressé aux collectivités et autres membres du Club régional afin de mieux cerner leurs attentes.

●●● Agir en faveur de l'économie circulaire

La DREAL a organisé une journée technique sur le thème de l'économie circulaire et les projets territoriaux de développement durable qui a réuni plus de 40 participants, dont une vingtaine de collectivités. Les acteurs clés de la région s'impliquent et contribuent à la réussite de cette démarche : le Conseil régional, la Chambre de commerce et de l'industrie régionale, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, l'ADEME et la DIRECCTE.



●●● Rencontre avec les associations

La DREAL propose depuis plusieurs années deux rencontres bi-annuelles d'échange aux associations en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elles se sont tenues en 2016 le 1er juillet et le 6 décembre sous la présidence d'Annick Bonneville, directrice de la DREAL.

●●● Développer les échanges avec les commissaires enquêteurs

Une réunion plénière des commissaires enquêteurs de la région des Pays de la Loire s'est tenue le 6 juin 2016, sous la houlette du tribunal administratif et de la DREAL à La Pommeraye (49), et a réuni 136 participants. A l'ordre du jour de cette rencontre les commissaires enquêteurs ont pu échanger entre pairs sur l'état de l'environnement en région, l'utilisation d'internet lors des enquêtes publiques, la participation du public, et le procès verbal de synthèse. Une telle rencontre n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années.



Enrichir la connaissance des territoires

- Offrir à tous une information claire, synthétique et actuelle sur l'état des lieux de l'environnement en Pays de la Loire

Le site internet du "Profil environnemental" des Pays de la Loire créé en 2012 est régulièrement actualisé. Il vient d'être modernisé et comporte une analyse thématique des composantes environnementales (biodiversité, paysage, eau, risques, air, bruit, sols) qui est complétée par des regards sur le changement climatique, la consommation de l'espace, la santé et la gouvernance des territoires.

<http://www.profil-environnemental.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>



Moderniser l'action de l'État, Montrer l'exemple et partager des valeurs

- Les valeurs de la DREAL

Dans son projet interne, la DREAL a défini de façon participative 6 valeurs qu'elle partage et développe avec l'ensemble des agents :

Une DREAL ...

- porteuse de l'intérêt général et du service public
- garante du développement durable
- compétente et experte
- intègre dans l'exercice de ses missions
- soucieuse de la lisibilité de son action
- efficiente dans son action

- Le handicap

La DREAL emploie plus de 6% de travailleurs en situation de handicap. Des crédits sont mobilisés pour assurer le suivi de ces agents, effectuer des aménagements de poste et acheter des appareillages.

Des actions de sensibilisation, à l'attention de l'ensemble de ses agents, sont animées par le Groupement Interprofessionnel Régional pour la Promotion de l'Emploi des personnes Handicapées (GIRPEH) ou le comité régional Handisport.

- La dématérialisation

En quelques clics, la DREAL facilite les démarches administratives. Pour soutenir l'activité économique, faciliter et simplifier l'accès des entreprises à la commande publique, toutes les consultations et marchés publics sont dématérialisés. La transmission des factures dématérialisées par nos fournisseurs est également simplifiée, avec une réduction des délais de paiement.

Pour
en savoir plus :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44 263 Nantes cedex 2
tél : 02.72.74.73.12

Directrice
de publication :
Annick BONNEVILLE